

Roquebrune le 28 Février 2019

## Sortie annuelle « Week-End de la Pentecôte » 8, 9 et 10 Juin 2019 à « EYGLIERS » (Lac de Serre-Ponçon -Hautes Alpes)

Cher(ère) adhérent(e), Cher(ère) ami(e) sympathisant,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que notre Conseil d'administration organisera la sortie annuelle de « Roquebrune - Sports », à nouveau sur les 3 journées du week-end de la Pentecôte (2 nuits), soit les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 Juin 2019. Le choix du lieu de séjour s'est porté sur le Village d'« Eygliers », dans l'avallée de la Durance (Hautes Alpes).

- **Rappel sur le but général de notre sortie annuelle**

- A l'occasion d'un séjour voyage de 3 jours (2 nuits) : établir et renforcer les liens d'amitié entre tous les adhérents, avec la participation des conjoints ; clôturer l'année sportive avec des moments de convivialité et de partage.
- Principe d'activité physique retenu pour favoriser les échanges : randonnées pédestres d'un niveau acceptable par tous, quel que soit l'âge.
- En fonction du secteur géographique, visite de sites particuliers et/ou de lieux culturels ou artistiques.

- **Information générale sur le voyage**

- Transport : en Car de 53-55 places, avec départ à 7 h 00 le samedi et le retour à environ 19 h. le Lundi.
- Centre d'hébergement – restauration : un *Hôtel (type 3 étoiles)*, le « **Lacour** » sur le Village d'Eygliers.
- Programme envisagé (1) :
  - a) **Samedi** : voyage aller par l'autoroute puis la nationale jusqu'à « Rousset » (Sud du Lac de « Serre-Ponçon »), pique – nique (**apporté parchacun**), puis l'après-midi visite guidée du « muséoscope » + voyage en Car jusqu'au lieu d'hébergement.
  - b) **Dimanche**: rando sur la journée (avec pique-nique fourni par l'hôtel), sur le secteur du Lac.
  - c) **Lundi matin** : petite randonnée, pique-nique et voyage retour en Car.
  - d) **Samedi et Dimanche** : après les dîners, soirées organisées par Roq-Sports dans une salle de l'hôtel.

- **Conditions d'hébergement**

- Hébergement en « chambres pour 2 ou 3 personnes », avec service hôtelier par personne.
- Chaque chambre a sa salle de bains/douches/W.C., avec linge de toilette par personne.
- Lorsque les inscriptions seront enregistrées, une note détaillée sera envoyée à tous les participants inscrits.

- **Restauration prévue dans le « forfait séjour »**

- 2 petits déjeuners traditionnels (dimanche et lundi) ;
- 2 déjeuners des midis (dimanche et lundi), sous forme de paniers repas à prendre avant les départs ;
- 2 dîners au Restaurant de l'hôtel (Samedi soir et Dimanche soir) : Menu du jour + 1/4 vin + café ou infusion compris.
- Les 2 apéritifs collectifs (avant les dîners) sont offerts par « Roquebrune-Sports ».

- **Conditions financières**

Le prix général du voyage par personne (Car + hébergement + restauration + visite guidée) revient à

**212,84 €** si le Car est complet avec 53 personnes.

Afin de permettre à un maximum d'adhérents de participer à cette sortie annuelle, le Conseil d'administration vous la propose aux conditions financières suivantes :

- **150 €** pour l'adhérent (tarif identique pour le conjoint)
- les adhérents étant prioritaires, il est demandé aux *sympathisants* d'adhérer à l'association (section des activités diverses) pour 30 €, soit un total de **180 €** en ce qui les concerne.

• **Inscriptions**

Afin de préparer cette sortie dans les meilleures conditions, nous demandons aux adhérents intéressés de bien vouloir se faire inscrire (2) au moyen du bulletin ci-joint.

Par ailleurs, nous vous demandons de joindre à votre bulletin d'inscription 2 chèques à l'ordre de « Roquebrune – Sports » :

- Le 1<sup>er</sup> de 70 € par personne qui sera débité à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2019 ;
- Le 2<sup>ème</sup> d'un montant du reste de votre séjour qui sera encaissé juste après la sortie.

**La date limite du dépôt des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> Avril**

Enfin, dès la clôture des inscriptions, le Bureau, après avoir établi la liste des participants à ce voyage, en informera toutes les personnes ayant fait acte de candidature.

En espérant votre adhésion et, dans l'attente de nous retrouver, bien amicalement,

Pour le Bureau ,

Les organisateurs du voyage : Evelyne HOUDELIER et Jean Luc HERMAN

Le Président,  
Robert MASSON

- (1) Le programme précis et définitif de la sortie fera l'objet, en temps opportun, d'une communication à tous les inscrits retenus.
- (2) Pour la pratique, toutes les inscriptions seront centralisées par Evelyne.

Rappel : seules les inscriptions accompagnées des chèques demandés seront prises en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler :

**Evelyne Houdelier (06 62 84 93 49)**

ou

Un mail à : **roquebrunesports@sfr.fr**

- - - - -

BULLETIN d'INSCRIPTION<sup>(1)</sup>  
à la sortie des 8, 9 et 10 Juin 2019 à « EYGLIERS » (05)

NOM, Prénom des personnes participant à la sortie (2) :

1°) .....Date naissance : .....

Adhérent de la Section (3).....

2°) Conjoint ..... Date naissance : .....

Préciser si le conjoint est adhérent OUI - NON (3)

Adresse : .....

.....

Téléphone (4):.....Mail (4): .....

Souhaite (ent) participer à la sortie des 8, 9 et 10 Juin 2019 à EYGLIERS.(5)

Montant du voyage :

- Pour adhérent et conjoint : (150 € x .... pers.) = .....€ (3)
- Pour le sympathisant, avec son adhésion (180 € x ... pers.) = .....€ (3)

**Règlement** : joindre obligatoirement 2 chèques à l'ordre de « Roquebrune Sports » :

- Le 1<sup>er</sup>, de 70 € par personne qui sera débité à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2019.
- Le 2<sup>ème</sup>, d'un montant du reste de votre séjour qui ne sera encaissé qu'après la sortie.

Date : ..... Signature : .....

- (1) Bulletin à remettre aux ANIMATRICES de votre Section, ou au Délégué Général ou à envoyer à : « Roquebrune Sports » - B.P. 600 14 – 83521 Roquebrune s/Argens Cedex.
- (2) Préciser les : nom, prénom, date de naissance de chaque participant (pour les assurances)
- (3) Compléter et/ou rayer la mention inutile.
- (4) Informations indispensables pour vous communiquer les dernières précisions sur le voyage.

**Date limite de dépôt des candidatures : le 1<sup>er</sup> Avril 2019**